



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

République du Rwanda



Ministère de l'Education



Union Africaine

Conférence ministérielle régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post-2015

Kigali, Rwanda

9-11 février 2015

Note conceptuelle (23 janvier 2015)

Introduction

L'année 2015 étant proche, le monde se mobilise en vue de définir l'agenda de développement post-2015. Afin d'établir cet agenda mondial, avec un accent sur l'éducation, les Etats Membres de l'UNESCO sont en train d'examiner de manière critique les progrès accomplis en matière de réalisation de l'Education pour tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les cibles fixées en 2000. En même temps, l'UNESCO a fourni un appui aux pays dans leurs efforts visant à combler les écarts plus rapidement. Cet examen et l'évaluation des progrès fournissent une opportunité d'identifier et de réfléchir sur les défis clés, d'analyser les lacunes et les leçons apprises et d'établir le futur agenda pour l'éducation, afin que le droit à l'éducation pour tous devienne une réalité.

Les consultations avec les parties prenantes de l'éducation ont indiqué, jusqu'à présent, que l'orientation de l'agenda pour l'éducation post-2015 doit être ancrée dans une perspective sectorielle et d'apprentissage tout au long de la vie. Elle doit s'attaquer t aux questions d'accès, d'équité et de qualité pour tous - enfants, jeunes et adultes - à tous les niveaux de l'éducation, allant de l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) à l'enseignement supérieur et l'apprentissage des adultes, et selon toutes les modalités, qu'elles soient formelles, non formelles et informelles. La Conférence Générale de l'UNESCO, qui s'est réunie en novembre 2013, s'est aussi engagée à promouvoir l'objectif primordial d'une éducation «fondée sur des principes clés de l'accès, l'équité, la qualité, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie."

La région Afrique s'est également organisée pour s'assurer qu'une perspective africaine soit entendue quant à la définition des objectifs globaux de développement durable post-2015. L'Union africaine a donc galvanisé les chefs d'État et de gouvernement pour conduire l'articulation de la Position Africaine Commune post 2015 (PAC), document qui a été lancé conjointement par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Il est à noter que la PAC intègre l'éducation, la formation et la recherche dans deux de ses piliers --; et considère l'éducation non

seulement comme un droit de l'homme mais aussi comme l'outil le plus important pour la réalisation de l'éventail complet des objectifs de développement à travers le développement des capacités humaines et le renforcement des capacités technologiques et l'innovation scientifique. Cela est considéré comme un impératif pour exploiter les potentialités de sa jeune population, et la réalisation de la vision de paix, d'intégration, de prospérité et de développement durable.

Le processus visant à déterminer les objectifs, les cibles et les stratégies de l'éducation pour l'après-2015 se terminera par le Forum Mondial sur l'Education (FME 2015), qui se tiendra du 19 au 22 mai 2015 à Incheon, en République de Corée, où un cadre d'action international pour l'éducation pour l'après-2015 sera adopté, et par le Sommet des Nations Unies qui se tiendra à New York en septembre 2015 et au cours duquel les objectifs de développement durable post-2015 seront adoptés.

En préparation au Forum Mondial sur l'Education (FME 2015), une série de conférences régionales sont organisées par l'UNESCO en collaboration avec l'UNICEF et les partenaires de l'EPT. Chacune de ces conférences régionales est conçue comme étant un suivi de la Réunion Mondiale sur l'EPT (GEM), qui a eu lieu à Oman en mai 2014, et de l'Accord de Mascate en résultant, du travail du Comité Directeur de l'EPT ainsi que de la 7^e réunion de la Consultation Collective des ONG sur l'EPT (CCONG/EPT)¹ sur l'agenda pour l'éducation post-2015.

Conférence ministérielle régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post-2015

Les Bureaux Régionaux de l'UNESCO pour le Sahel (Dakar) et l'Afrique de l'Est (Nairobi), en partenariat avec le Gouvernement du Rwanda, la commission de l'Union Africaine, l'UNICEF et d'autres partenaires de l'EPT, organisent la **Conférence ministérielle régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post-2015** à Kigali, au Rwanda, du 9 au 11 février 2015. Cette Conférence réunira des ministres et des fonctionnaires de haut niveau des ministères de l'éducation des 47 Etats Membres de la Région de l'Afrique subsaharienne (ASS), ainsi que d'autres acteurs et parties prenantes de l'éducation afin de discuter les problèmes, défis et priorités pour l'éducation post-2015. Les discussions et les résultats seront basés sur les revues nationales de l'EPT demandées par l'UNESCO et les Etats membres africains; la Position commune Africaine, l'Agenda 2063 pour l'Afrique, l'évaluation de la 2^{ème} Décennie de l'éducation pour l'Afrique et à la lumière des défis émergents de développement. La Conférence sera également l'occasion de formuler des recommandations régionales pour le cadre d'action international qui sera adopté lors du Forum Mondial sur l'Education à Incheon en 2015. Le résultat de la conférence de Kigali sera donc véritablement représentatif des perspectives collectives, réalités et aspirations des Etats membres africains de l'UNESCO.

Objectifs

- Faire le point sur les progrès régionaux en éducation, en particulier l'EPT, tirer les leçons apprises pour le futur et examiner les questions, les défis et les priorités persistantes et émergentes pour l'éducation post-2015; et
- Fournir des perspectives et des recommandations régionales pour l'agenda mondial pour l'éducation post-2015 et l'agenda de développement et contribuer à l'élaboration du Cadre d'Action qui sera adopté lors du FME 2015 à Incheon, en République de Corée.
- Explorer la perspective africaine du rôle de l'éducation comme facilitateur principal de la paix, la prospérité et le développement durable

¹ La 7^e Déclaration de la réunion CCONG/EPT qui a eu lieu en mai 2014 affirme sa forte adhésion à l'Accord de Mascate 2014.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont de trois ordres:

1. Une vision et une compréhension partagées de la situation de l'EPT dans la région (basée sur/reflétée dans le rapport de synthèse régional), notamment:
 - a. Réalisations et défis restants à relever
 - b. Leçons apprises en termes d'établissement d'objectif, de développement d'indicateurs, de planification et de mise en œuvre (notamment la gouvernance, les partenariats, le financement et le suivi)
 - c. Questions émergentes
 - d. Défis et priorités pour le futur
2. Perspectives régionales sur l'objectif global et les cibles mondiales proposés en ce qui concerne l'éducation post-2015
 - a. Perspectives régionales sur les cibles mondiales proposées à la lumière des défis et priorités régionaux/sous-régionaux
 - b. Perspectives régionales/sous-régionales sur les valeurs-cibles
 - c. Propositions pour la collecte des données de base sur les nouveaux domaines ciblés
3. Contributions régionales pour l'élaboration du Cadre d'Action Post-2015 et de la stratégie de mise en œuvre
 - a. Indications sur les exigences de mise en œuvre pour la région/sous-région, y compris les principales étapes politiques
 - b. Stratégies régionales/sous-régionales de mise en œuvre – gouvernance de l'éducation, financement, suivi, coordination et partenariats, ainsi que la définition de cibles nationales. P.ex. : comment la région/les sous-régions peuvent-elles collaborer dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda, quels partenariats existent déjà, lesquels devraient être renforcés et quels autres devraient être créés ?
4. Une appréciation partagée du rôle central de l'éducation dans l'Agenda 2063 de l'Afrique et la Position Africaine Commune post 2015
5. Une perspective partagée sur un cadre pour la Stratégie Continentale Africaine pour le développement de l'éducation

Organisation de la réunion

La réunion sera structurée par des sessions plénières, tables rondes et ateliers thématiques portant sur plusieurs domaines prioritaires, à savoir :

1. **Education de Base pour Tous** – Inclusion et Equité (comprend les questions de droit à l'éducation, la Petite Enfance, primaire et collège (ou premier cycle du secondaire), identification des lacunes, problèmes et défis en matière d'accès et d'équité, de santé, d'égalité des genres, les groupes marginalisés et les enfants à risque)
2. **Enseignants et Enseignement** (Développement des enseignants, y compris la formation initiale et continue, le recrutement, le déploiement et la rétention des enseignants, le bien-être et la gestion des enseignants)

3. **Qualité de l'éducation et résultats d'apprentissage pour tous** (ceci comprend les programmes, les processus d'apprentissage, les résultats d'apprentissage, l'alphabétisation pour tous, les TIC et l'environnement d'apprentissage)
4. **Sciences et technologie, éducation et formation techniques et professionnelles, enseignement supérieur**
5. **Education au Développement Durable et à la Citoyenneté Mondiale** (ceci comprend les droits humains, la paix, la citoyenneté responsable, le développement durable, le respect de la diversité culturelle et religieuse et le dialogue interculturel)
6. **Alphabétisation des Jeunes et des Adultes, compétences pour la Vie et le Travail dans une Perspective d'Apprentissage tout au long de la vie** (jeunes et enfants non scolarisés et déscolarisés, apprentissage des adultes, compétences pour le travail, compétences non cognitives/transférables)
7. **Education en situations de crise**
8. **Equité des genres dans l'éducation**

Les institutions partenaires chef de file, l'Union Africaine (UA), les Communautés Economiques et Régionales (CER) et les Organisations de la société civile (OSC) apporteront un appui comme co-facilitateurs de ces ateliers thématiques qui seront modérés par les Ministres.

Le document final de la conférence mettra l'accent sur les recommandations pour l'éducation post-2015 qui serviront comme la contribution de la région Afrique subsaharienne à l'agenda pour l'éducation post-2015 et pour le Cadre d'Action qui sera adopté lors du FME 2015.

Date et lieu

La **Conférence de l'Afrique subsaharienne sur l'Education** aura lieu à l'Hôtel Serena à Kigali, du 9 au 11 février 2015. Son Excellence le Président du Gouvernement du Rwanda présidera le Forum Ministériel et procédera à son ouverture officielle avec la Directrice-Générale de l'UNESCO.

Modalités

Le Forum Régional sera organisé en trois parties:

- Séance d'information pour actualiser les informations des États membres et parties prenantes concernant les processus continentaux primordiaux pertinents (Une réunion de la Commission mixte CUA-UNESCO, comprenant des représentants du groupe africain des ambassadeurs auprès de l'UNESCO et des représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO et un atelier technique sur l'évaluation finale de la Seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique aura lieu)
- Dialogue technique sur les réalisations en matière d'EPT à l'orée de l'an 2015 et sur le post-2015 afin d'élaborer le document final qui sera présenté aux Ministres de l'Education
- Forum ministériel pour discuter et s'accorder sur le document final

Participants

Cette conférence devrait réunir jusque 250 participants d'Afrique subsaharienne et d'au-delà. La participation sera uniquement sur base d'invitation. Les catégories suivantes de participants seront invitées :

- Représentants des Etats Membres de l'UNESCO dans la région de l'Afrique subsaharienne. Chaque Etat membre est invité à envoyer une délégation de 3 à 6 personnes au maximum, y compris la société civile. Comme la conférence se penchera sur l'éducation et l'apprentissage dans une perspective sectorielle et tout au long de la vie, la composition de la délégation devrait également être sectorielle, allant de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage des adultes.

Des représentants des ministères concernés, comme les ministères des finances, du travail, de la planification pourraient aussi faire partie des délégations pays.

- Bureau de la Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union Africaine (COMEDAF VI)
- Représentants des Communautés économiques régionales (CER) africaines
- Représentants des organisations non-gouvernementales/de la société civile et de réseaux actifs aux niveaux régional et sous-régional en Afrique subsaharienne
- Représentants des associations des jeunes
- Représentants des Organisations et Agences des Nations Unies et des organisations inter-gouvernementales (OIG) en Afrique subsaharienne
- Représentants des banques de développement, fondations, partenaires de développement bilatéraux
- Représentants du secteur privé et de celui des entreprises
- Experts individuels des universités et institutions de recherche

Langues de travail

Les langues de travail de la Conférence seront l'anglais et le français. L'interprétation simultanée sera assurée pendant la conférence et tous les documents écrits seront disponibles dans les deux langues.